

Février 2011

le Propageur

La Table régionale
de concertation des aînés
du Centre-du-Québec



Mot du président
M. Jean Yergeau

Pour et avec les aînés; 5 chantiers

Dans le cadre de l'Entente spécifique, la Table régionale et les partenaires avaient commandé une étude pour améliorer leur connaissance de la situation des personnes âgées dans la région. Le rapport est maintenant terminé. Il permettra aux acteurs une mobilisation mieux ciblée pour répondre aux besoins et améliorer les conditions de vie des aînés.

Dans toutes les actions que nous entreprendrons, la chercheuse responsable de l'étude nous invite à intégrer 3 éléments transversaux qui lui sont apparus nécessaires à toute compréhension et action auprès des personnes âgées : d'abord tenir compte de la diversité des caractéristiques et des besoins de la population âgée par une approche par tranche d'âge, ensuite faire une analyse différenciée selon le sexe des personnes concernées par les problématiques et y ajuster les interventions et enfin prendre en considération les spécificités territoriales (urbain, rural, etc.) tout en s'assurant de l'équité territoriale.

La recherche fait des constats qui nous interpellent tous. « L'offre de service et la réalité des aînés sont en décalage et des besoins importants ne sont pas comblés. » De multiples pistes de réflexion et d'action s'en dégagent. « L'ampleur des défis, la multiplicité des problèmes, la diversité et l'intensité des besoins imposent la nécessité de passer à l'action rapidement [...]».

C'est pourquoi la Table et les partenaires de l'Entente ont décidé de créer 5 chantiers de travail dont le mandat sera de définir les priorités et de déboucher rapidement sur des actions concrètes qui devront être réalisées avant la fin de l'Entente, soit d'ici mars 2013. Nous voulons réunir les acteurs (partenaires locaux, régionaux et les personnes âgées elles-mêmes) qui ont de l'expertise et qui interviennent dans les axes identifiés et déterminer avec eux où nous pouvons agir et surtout sur quoi nous avons les moyens d'agir.

La Table a engagé une ressource, madame Charlotte Berjon, pour faire fonctionner et soutenir ces chantiers, assurer l'encadrement et le suivi nécessaire avec les Tables, les partenaires et les médias, réaliser une rencontre régionale de tous les acteurs de ces chantiers (qui se tiendra le 6 avril 2011) et produire le rapport « Bilan et perspectives » à la fin de l'Entente.

« Pour une approche concertée, globale, transversale, différenciée, ciblée avec les personnes âgées » où les Tables ont un rôle important à jouer...



Dossier du Carrefour pour les proches aidants : rien n'est réglé !



Dans la dernière édition du Propageur, nous vous informions que nous avons rencontré une représentante de L'Appui aux proches aidants afin de lui faire part de la position des acteurs du milieu : le Centre-du-Québec souhaite avoir un Carrefour pour les proches aidants distinct de celui de la Mauricie. Et bien, je vous annonce que rien n'est réglé dans ce dossier !

En effet, le conseil d'administration de L'Appui refuse, pour le moment, de mettre en place deux Carrefours distincts. La raison évoquée verbalement est la suivante : L'Appui a prévu 150 000 \$ pour la structure administrative et la mise en place de deux Carrefours signifie qu'il faudrait injecter un autre 150 000 \$ pour une seconde structure administrative. Par conséquent, cet argent (150 000 \$) n'irait pas aux services pour les proches aidants. L'Appui dit vouloir rencontrer les organismes de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour entendre leurs arguments. À mon avis, si tout s'expliquait par une colonne de chiffres, je leur donnerais raison. Cependant, la réalité est tellement plus complexe et un seul carrefour n'est assurément ni à l'avantage des proches aidants centricois ni des proches aidants mauriciens.

Mot de la coordonatrice Mme Hélène Gervais

Mme Hélène Gervais, coordonatrice, explique que le Centre-du-Québec souhaite avoir un Carrefour pour les proches aidants distinct de celui de la Mauricie. Elle mentionne que le conseil d'administration de L'Appui refuse de mettre en place deux Carrefours distincts en raison des coûts administratifs élevés. Elle exprime son avis que si tout se basait sur des chiffres, elle donnerait raison à L'Appui, mais qu'en réalité, la situation est plus complexe et qu'un seul carrefour n'est pas avantageux pour les proches aidants des deux régions.

Si tout se passe comme le souhaite L'Appui, ces Carrefours devront mener à « un guichet d'accès qui possèdera les principales fonctions d'information, d'orientation et de références, d'évaluation et de suivi pour offrir un **accès personnalisé aux proches aidants** ».

La proximité, la connaissance des ressources du milieu et les relations étroites entre le Carrefour et les ressources du milieu nous apparaissent comme des éléments essentiels pour répondre aux besoins des proches aidants. D'autres raisons justifient aussi notre demande d'avoir un Carrefour distinct pour le Centre-du-Québec : la structure et la culture de concertation et les ressources présentes dans chacune des régions administratives.

La structure et la culture de concertation

Depuis 1997, le Centre-du-Québec est une région administrative à part entière. De plus, nous avons des processus de concertation propres à nous. L'Appui aux proches aidants nous indique qu'au niveau sociosanitaire, les régions Mauricie et Centre-du-Québec ne font qu'un. La preuve est qu'il n'y a qu'une seule Agence de santé et services sociaux pour nos deux régions. Pourtant, nous avons lu avec attention la loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants et le protocole d'entente signé entre le gouvernement du Québec et L'Appui. Or, en aucun cas, il n'est question des régions sociosanitaires. Au contraire, on parle plutôt des régions administratives et on stipule même à l'article 3.8 que « ... *Inversement, plusieurs Carrefours de soutien pourraient être créés dans une même région administrative* » !



Suite du Mot de la coordonatrice



La concertation et le partenariat sont des éléments primordiaux pour répondre efficacement aux besoins des proches aidants. Nous le savons, travailler en concertation n'est pas toujours facile, car cela implique une confiance mutuelle et des buts communs. Nous avons, au Centre-du-Québec, développé nos réseaux de concertation au niveau des aînés, du développement social et économique, entre autres. Nous avons une concertation propre à nous qui est différente de celle de la Mauricie. Elle n'est ni meilleure ni pire, mais ce sont deux cultures confrontées à des réalités différentes.

Les ressources et les services aux proches aidants

Une autre distinction existe entre les deux régions administratives : les associations et les services aux proches aidants. En effet, la Mauricie a déjà, dans presque tous ses territoires, des associations de proches aidants. Dans notre cas, la réalité est toute autre. À ce jour, aucune association de proches aidants n'existe au Centre-du-Québec. À la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec, nous travaillons avec nos partenaires à l'implantation d'associations dans les territoires, mais il est clair qu'il n'y aura pas, à court terme, d'associations dans toutes les MRC.

Les prochaines actions

Au Centre-du-Québec, les instances du milieu sont unanimes sur la nécessité d'avoir notre propre Carrefour. La Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec porte cette volonté du milieu. À ce jour, plusieurs organismes tels que la Conférence régionale des élus (CRÉ), l'inter-CDC (Corporation de développement communautaire), la Société Alzheimer du Centre-du-Québec ont pris position officiellement dans ce dossier. À la demande de nos partenaires, nous ferons circuler une lettre type que les organismes du milieu sont invités à faire parvenir à L'Appui.

Pour sa part, L'Appui aux proches aidants a convoqué une rencontre le 17 février prochain à Trois-Rivières à laquelle nous assisterons. L'objet de cette rencontre : l'implantation du Carrefour.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



Portrait des aînéEs du Centre-du-Québec



Charlotte Berjon
Agente de projet

C'est avec une immense joie que je me joins à la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec. Je suis fière de pouvoir m'investir au sein d'une équipe dynamique et engagée, qui prend à cœur la mission qui lui est confiée.

À la suite de l'entente spécifique signée entre la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRECQ) et le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) *sur l'adaptation des services et des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînéEs dans la région Centre-du-Québec*, une étude a été menée afin d'évaluer les réalités, les besoins et les compétences des aînéEs. Mon rôle est d'assurer la réalisation et l'accompagnement du projet régional **sur les conditions de vie des aînéEs**.

Une grande rencontre aura lieu **le 6 avril 2011** pour vous présenter **le portrait des conditions de vie des personnes aînées au Centre-du-Québec** et travailler avec **tous les acteurs du territoire** sur les 5 chantiers suivants :

1. Chantier santé et services sociaux :

- a) Améliorer l'accès aux services et aux soins de santé
- b) Soutenir les proches aidantEs
- c) Contribuer à la santé et au bien-être des aînéEs, entre autres par la lutte aux abus et la prévention de la détresse psychologique

2. Chantier emploi-retraite :

- a) Assurer l'accès aux emplois
- b) Moduler la prise de retraite

3. Chantier habitation-logement :

- a) Rendre disponible et accessible le logement (domicile, HLM, CHSLD, résidence) selon la situation et les moyens des aînéEs

4. Chantier lutte à la pauvreté :

- a) Soutien au revenu et accès aux aides financières
- b) Contrer l'appauvrissement des femmes âgées

5. Chantier solidarité sociale et citoyenne :

- a) Favoriser et soutenir l'implication bénévole et l'engagement social
- b) Encourager l'intergénérationnel

La participation de chacun et chacune, les échanges d'idées et le partage des compétences alimenteront cette journée et les projets à venir. Au plaisir de vous rencontrer !



Soutien aux proches aidants



Besoins des proches aidants

La Table régionale dévoile les résultats de son étude



Karine Lesage
Agente de concertation

La Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec dévoile les résultats d'une étude qu'elle a menée dans le but de documenter la réalité des proches aidants au Centre-du-Québec et de dresser un portrait de leurs besoins. Plusieurs comités et organismes concernés par les proches aidants ont été rencontrés afin de prendre connaissance des résultats. Sur la base des informations recueillies dans le cadre de cette étude, la Table régionale et les partenaires du milieu sont maintenant mieux outillés pour mener des actions visant à répondre à certains besoins identifiés par les proches aidants de la région.

Le quotidien des personnes proches aidantes, majoritairement des femmes, est exigeant et les besoins sont nombreux. En 2010, 78 % des proches aidants ont de 50 à 79 ans et plus de la moitié prennent soin de la personne aidée sur une base constante et permanente. Sans compter que pour une majorité, le revenu familial se situe en dessous des 30 000 \$ par année et que le rôle de proche aidant entraîne des dépenses. Bien que certaines personnes aidantes reçoivent de l'aide du CLSC, de la famille ou d'autres ressources, le nombre d'heures reçu par semaine est insuffisant pour plusieurs. La lourdeur de la tâche fait en sorte qu'un fort pourcentage de personnes proches aidantes considère que leur rôle entraîne des conséquences négatives sur leur santé, qu'elles ont moins de sorties qu'avant et qu'elles se sentent déprimées.

Pour les aider à assumer leur rôle, les personnes aidantes aimeraient obtenir davantage d'aide, entre autres, pour le répit ainsi que pour les soins d'hygiène personnelle et domestiques. Elles souhaiteraient également obtenir davantage d'information et participer à des groupes d'entraide et de soutien. À la lumière de ces informations, la Table régionale croit que la mise sur pied de regroupements de proches aidants au Centre-du-Québec est nécessaire afin de briser leur isolement et d'améliorer leur qualité de vie. La Table régionale travaillera sur ce projet en concertation avec les organismes du milieu afin d'offrir aux proches aidants un lieu d'entraide et d'échange et ainsi favoriser la création d'un réseau de contacts.

Autrefois appelé aidant naturel, un proche aidant est défini comme étant toute personne de l'entourage qui apporte un soutien significatif, continu ou occasionnel, à titre de non-professionnel, à une personne ayant une incapacité. Il peut s'agir d'un membre de la famille ou d'un ami. De 70 % à 85 % de l'aide requise pour le maintien à domicile d'une personne aînée est assumée par un proche aidant.



Un « Réseaut'Âge » de vigiles dans la MRC Drummond



Le projet Réseaut'Âge, une initiative de la Table des aînés de la MRC Drummond, est né à la suite de la tenue de groupes de discussion organisés par le comité de pilotage MADA Drummondville (Municipalité Amie Des Aînés). Ces groupes, formés majoritairement d'aînés et d'intervenants, ont clairement identifié l'isolement, la vulnérabilité et la méconnaissance des services comme des problématiques importantes touchant plusieurs aînés de la MRC de Drummond.

Ce constat inquiète d'autant plus qu'il est difficile de dénombrer statistiquement ces personnes aînées vulnérables puisqu'elles n'ont pas de réseau social et ne demandent l'aide ni du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) ni des organisations pouvant leur venir en aide et les guider. N'ayant aucun moyen actuellement pour identifier les aînés vulnérables et démunis, ceux-ci sont souvent laissés à eux-mêmes. Ils sont « découverts » lorsqu'ils vivent une situation très aggravée (urgence hospitalière) qui risque de leur laisser des séquelles importantes.

Ainsi, l'objectif de Réseaut'Âge est de mettre en place un réseau d'intervenants et de bénévoles dont le mandat serait d'identifier, guider et renseigner les aînés vivant dans des milieux insalubres ou dangereux pour eux-mêmes et leur voisinage; les aînés vivant de la détresse ou de la négligence; les aînés vulnérables et isolés vivant dans leur maison, en logement ou dans des résidences pour aînés autonomes.

Qui sont les partenaires de Réseaut'Âge ? Ce sont joints à la Table des aînés de la MRC Drummond les partenaires suivants : la Ville de Drummondville, le CSSS Drummond, la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec, le Centre d'action bénévole Drummond, la Sûreté du Québec, le Service de prévention des incendies de la Ville de Drummondville, une personne bénévole, la Corporation de développement communautaire Drummond et le Carrefour du développement social de la MRC de Drummond.

Un de nos grands défis sera de dépister les personnes aînées vulnérables et isolées et de créer un climat de confiance afin qu'elles acceptent d'être aidées. Pour ce faire, nous concentrerons nos énergies dans les municipalités ayant une forte proportion de personnes de plus de 75 ans. Les portraits de Réal Boisvert, chercheur de l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS), seront utilisés afin de cibler les quartiers et les municipalités plus défavorisés et susceptibles de compter des aînés vulnérables parmi la population.

Qui seront les vigiles ? Des pharmaciens, des bénévoles, des agents de pastorale, des commerçants, les agents de la Sûreté du Québec et les préventionnistes des services incendie. Afin de bien coordonner toutes les activités, de faciliter le transfert d'information entre les différents partenaires et surtout afin de créer un climat de confiance auprès des personnes aînées, Réseaut'Âge souhaite ultimement faire l'embauche d'un travailleur de milieu.

Stéphanie Benoit, agente de recherche
Carrefour du développement social de la MRC de Drummond



Prévention de l'abus envers les personnes âgées



Jammie Lajoie
Agente de développement

En décembre dernier, un sondage commandé par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) tirait comme conclusion que les Québécois croient que pour combattre les actes de maltraitance envers les aînés, il faut sensibiliser ceux-ci à leurs droits et à la prévention des mauvais traitements (38 %), former davantage le personnel soignant (29 %), sensibiliser la population en général (28 %) et dénoncer les personnes ayant commis les mauvais traitements (22 %).

D'ailleurs, le ministère de la Famille et des Aînés s'est appuyé sur les résultats de cette enquête pour confirmer la mise en place des actions structurantes du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015.

En ce sens, la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec s'est jointe aux Tables aînés des MRC pour mettre en place diverses actions de sensibilisation adaptées au milieu. Ces projets visant à contrer l'abus envers les personnes âgées concordent avec les résultats de la recherche du MFA. Voici donc un suivi des projets organisés sur notre territoire qui auront lieu sous peu.

Lors d'une conférence de presse qui aura lieu le 21 février prochain, la Table des aînés de la MRC de Drummond fera le lancement de ses outils de prévention des abus envers les aînés. Au cours du mois de février, plusieurs restaurants de la MRC appuieront les démarches de sensibilisation en déposant sur leurs tables des napperons produits par la Table aînés de la MRC de Drummond. Un encart promotionnel a aussi été produit pour, quant à lui, joindre un public plus isolé. Autant la population en générale que les personnes âgées plus isolées pourront donc rentrer en contact avec ces différents moyens de sensibilisation. Gardez l'œil ouvert !

Toute la population de la MRC de Bécancour sera interpellée par le moyen de sensibilisation produit par la Table de concertation des personnes âgées de la MRC de Bécancour. En effet, un autocollant repositionnable affichant les numéros de téléphone à composer en cas d'abus sera distribué dans toutes les résidences du territoire. Le but est de conscientiser la population de la MRC de Bécancour. Ainsi, tous auront en leur possession les coordonnées en cas de besoin.

Pour sa part, la Table des aînés de la MRC de L'Érable mettra en place, au cours du mois de février, les deux comités locaux de prévention de l'isolement et de l'abus. D'ailleurs, une première rencontre a eu lieu avec les bénévoles de Lyster. Par le biais d'activités diverses, les personnes âgées isolées de cette municipalité qui ont déjà été identifiées, seront rencontrées et informées des services offerts dans leur localité. Et celles qui n'auront pas été rencontrées ne seront pas en reste, car les bénévoles iront leur rendre visite à leur maison. Ainsi, il sera possible de s'assurer d'une bonne condition de vie et d'éviter les situations potentielles d'abus. Des bénévoles de la municipalité de Laurierville seront aussi rencontrés sous peu.

La Table de concertation des personnes âgées de la MRC de Nicolet-Yamaska travaille actuellement à finaliser sa pochette d'aide à la sélection d'une résidence pour personnes âgées. Celle-ci sera distribuée au cours du printemps 2011. Renseignez-vous !



Soutien aux proches aidants



Équipe de travail

Hélène Gervais
Coordonnatrice
tableainesregionale@cgocable.ca

Charlotte Berjon
Agente de projet
chantieraines@cgocable.ca

Jaimmie Lajoie
Agente de développement
developpementaines@cgocable.ca

Karine Lesage
Agente de concertation
concertationaines@cgocable.ca

Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec

14135-A, boulevard Bécancour
Bécancour, Québec, G9H 2K8
Téléphone : 819 222-5355
Télécopieur : 819 222-8316

Cafés-rencontres dans la MRC de Bécancour

Karine Lesage
Agente de concertation

Les résultats de l'étude sur les besoins des proches aidants menée par la Table régionale nous démontrent que le rôle d'aidant entraîne souvent un sentiment de solitude et d'isolement. À la suite de ce constat, la Table régionale a organisé une série de 4 cafés-rencontres destinés aux proches aidants afin de créer une occasion d'entraide et de partage leur permettant de se créer un réseau de contacts.

Cette première initiative, organisée dans la MRC de Bécancour, avait pour objectif de permettre aux personnes aidantes d'échanger avec d'autres personnes qui vivent la même réalité qu'elles dans une ambiance d'écoute et de respect.

Les rencontres, d'une durée de deux heures, abordaient divers thèmes :

- 19 novembre 2010 : Ma vie de proche aidant
- 10 décembre 2010 : Ma vie sociale et familiale
- 21 janvier 2011 : Les sentiments liés à mon rôle de proche aidant
- 4 février 2011 : Mes besoins

Les participants et participantes ont grandement apprécié leur expérience et ont manifesté l'intérêt de prendre part à d'autres activités qui leur seraient destinées. C'est pourquoi des conférences ou ateliers seront prochainement organisés.

Nous vous tiendrons au courant !

À mettre à votre agenda : AGA 2010-2011

Nous profitons de l'occasion pour vous confirmer la date de l'Assemblée générale annuelle (AGA) 2010-2011 de la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec qui aura lieu le vendredi 27 mai 2011. Une invitation formelle vous sera envoyée au cours du mois de mai. Au plaisir de vous y voir !

Joyeuse St-Valentin

